

Les surfaces sont données à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances du contrat.
 Les gaines techniques, faux plafonds, scotches connus sont indiqués à titre indicatif.
 Pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires, ils sont susceptibles d'être et/ou même créés.
 La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative.
 Le mobilier n'est pas contractuel. Il est matérialisé à titre indicatif d'aménagement et n'est pas inclus dans les prestations d'achat.
 Seuls les équipements définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels.
 L'image d'insertion est non contractuelle, mais celle proposée en phase de Permis de Construire.



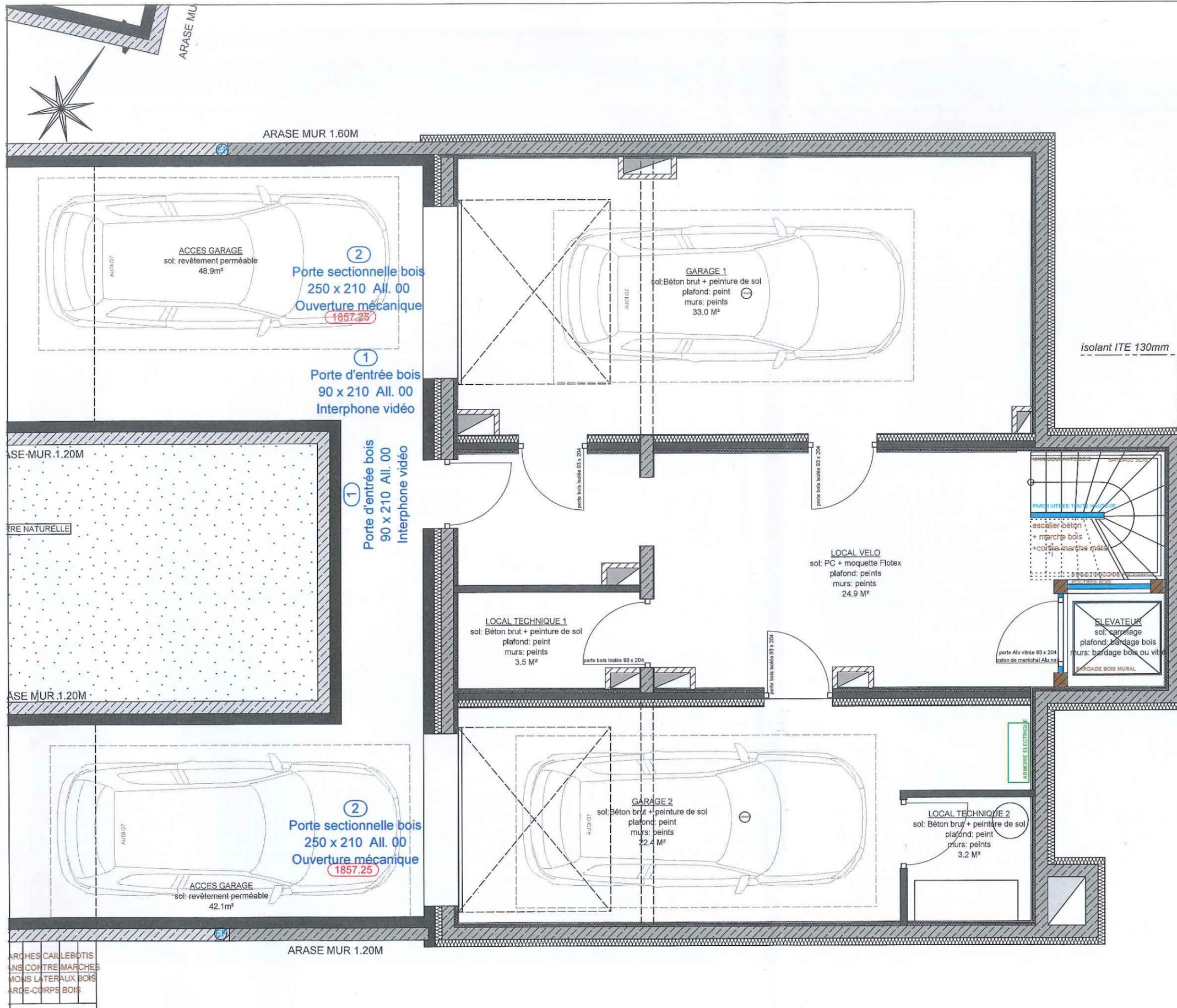
Cathy Pra-Letry ARCHITECTE DPLG
ARCHITECTE DPLG n° S 05386
 Atelier de Renovation
 Place de Venosc 38860 LES DEUX ALPES
 Tel 04 76 80 58 00 / 06 60 92 73 14
 contact@cplarchitectes.com

LES COTEAUX DE L'ALTIPORT
 Lotissement
 Lieu-dit : Les Gorges
 38750 L'Alpe d'Huez

Phase	N° pièce	INSERTION
VENTE	X	
Echelle	Date	
-	04.05.2022	

CPL ARCHITECTES - Cathy Pra-Letry Architecte DPLG n° national : S 05386

Tous dessins, projets ou plans établis par l'agence CPL ARCHITECTES sont et demeurent sa propriété exclusive et ce, qu'il soit donné suite ou non aux contrats pour la réalisation desquels ils ont été établis.
 Le projet ainsi que les dessins sont protégés par les dispositions des articles L 511-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
 L'agence CPL ARCHITECTES se réserve le droit de faire sanctionner toute utilisation des projets et dessins établis par ses soins, sans son accord écrit préalable ainsi que toute contrefaçon ou imitation.



SURFACE HAB CHALET 7	270.9 M ²
LOCAL VELO	24.9 M ²
LOCAL TECHNIQUE 1	3.5 M ²
LOCAL TECHNIQUE 2	3.2 M ²
GARAGE 1	33.0 M ²
GARAGE 2	22.4 M ²
SURFACES ANNEXES RDJ	87.0 M²

SURFACE PLANCHER CH.	295.0 M²
-----------------------------	----------------------------

Les surfaces sont données à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances du contrat. Les gaines techniques, faux plafonds, soffites connus sont indiqués à titre indicatif. Pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires, ils sont susceptibles d'être et/ou même créés. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Le mobilier n'est pas contractuel. Il est matérialisé à titre indicatif d'aménagement et n'est pas inclus dans les prestations d'achat. Seuls les équipements définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels.

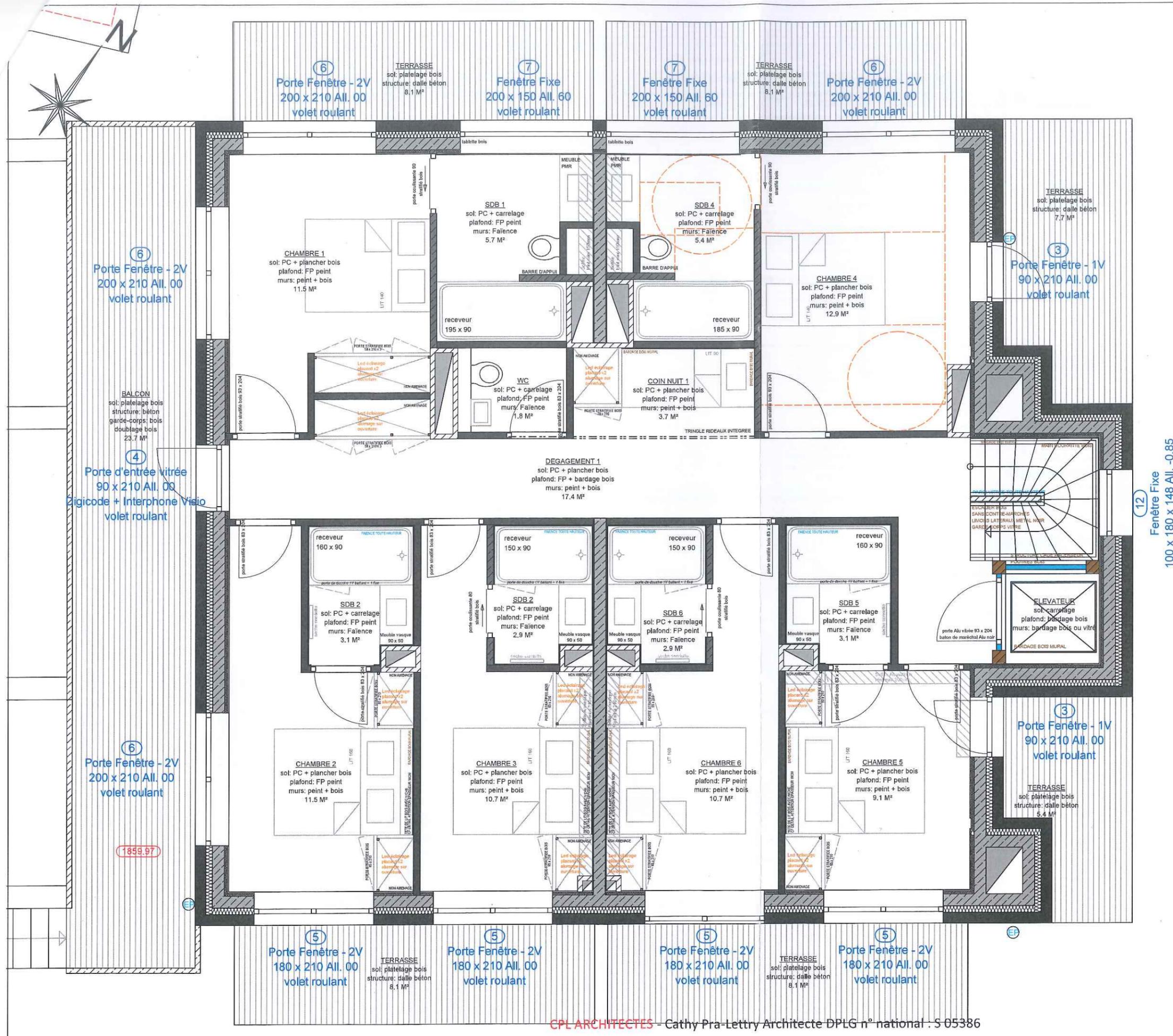


Cathy Pra-Letry ARCHITECTE DPLG
ARCHITECTE DPLG n° S 05386
Atelier de Rénovation
Place de Venosc 38860 LES DEUX ALPES
Tel 04 76 80 58 00 / 06 60 92 73 14
contact@cplarchitectes.com

LES COTEAUX DE L'ALTIPTORT
Lotissement
Lieu-dit : Les Gorges
38750 L'Alpe d'Huez

Phase	N° pièce	PLAN RDJ UN SEUL LOGEMENT
VENTE		
Echelle	Date	
1/55	04.05.2022	

Tous dessins, projets ou plans établis par l'agence CPL ARCHITECTES sont et demeurent sa propriété exclusive et ce, qu'il soit donné suite ou non aux contrats pour la réalisation desquels ils ont été établis. Le projet ainsi que les dessins sont protégés par les dispositions des articles L 511-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. L'agence CPL ARCHITECTES se réserve le droit de faire sanctionner toute utilisation des projets et dessins établis par ses soins, sans son accord écrit préalable ainsi que toute contrefaçon ou imitation.



SURFACE RDC CHALET 7	
DEGAGEMENT 1	17.4 M ²
WC 1	1.8 M ²
COIN NUIT 2	3.7 M ²
CHAMBRE 1 + SDB + WC	17.2 M ²
CHAMBRE 2 + SDB	14.6 M ²
CHAMBRE 3 + SDB	13.6 M ²
CHAMBRE 4 + SDB + WC	18.3 M ²
CHAMBRE 5 + SDB	12.2 M ²
CHAMBRE 6 + SDB	13.6 M ²
SURFACE HABITABLE RDC	112.4 M²
SURFACE HAB CHALET 7	270.9 M²
SURFACE BALCON	23.7 M ²
SURFACE TERRASSE	45.5 M ²

SURFACE PLANCHER CH.	295.0 M²
-----------------------------	----------------------------

Les surfaces sont données à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances du contrat. Les gaines techniques, faux plafonds, soffites connus sont indiqués à titre indicatif. Pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires, ils sont susceptibles d'être et/ou même créés. La représentation des éléments de cuisine et de salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Le mobilier n'est pas contractuel. Il est matérialisé à titre indicatif d'aménagement et n'est pas inclus dans les prestations d'achat. Seuls les équipements définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels.

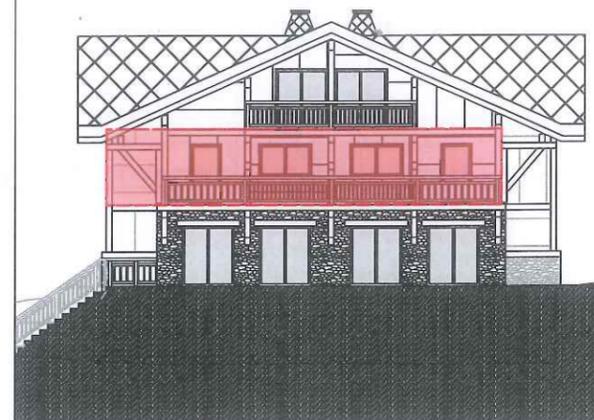
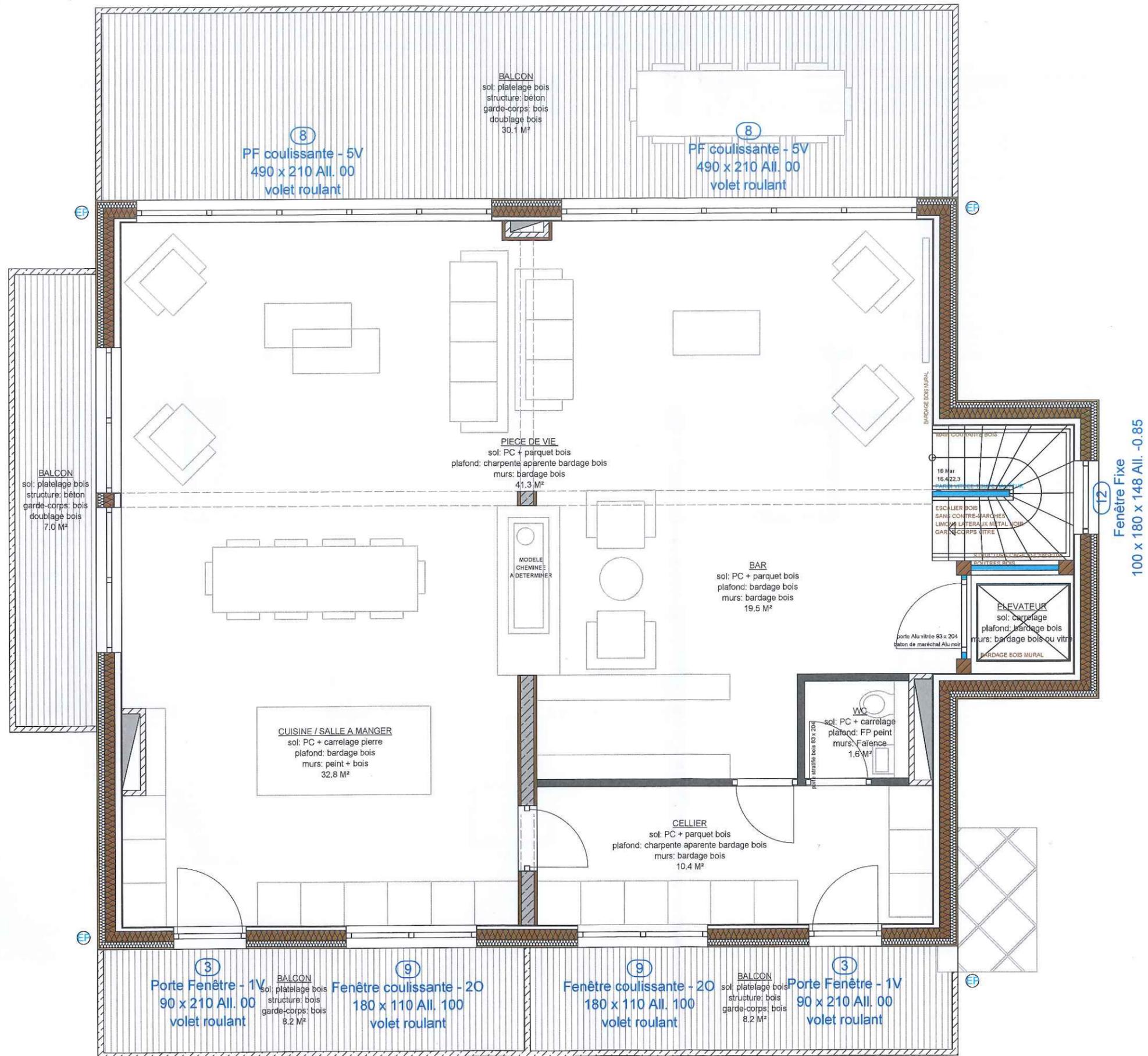
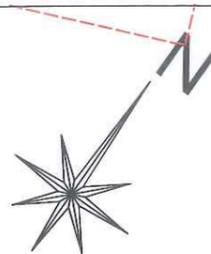


Cathy Pra-Letry ARCHITECTE DPLG
ARCHITECTE DPLG n° S 05386
 Atelier de Rénovation
 Place de Venosc 38860 LES DEUX ALPES
 Tel 04 76 80 58 00 / 06 60 92 73 14
 contact@cplarchitectes.com

LES COTEAUX DE L'ALTIPORT
 Lotissement
 Lieu-dit : Les Gorges
 38750 L'Alpe d'Huez

Phase	N° pièce	PLAN RDC UN SEUL LOGEMENT
VENTE		
Echelle	Date	
1/55	04.05.2022	

Tous dessins, projets ou plans établis par l'agence CPL ARCHITECTES sont et demeurent sa propriété exclusive et ce, qu'il soit donné suite ou non aux contrats pour la réalisation desquels ils ont été établis. Le projet ainsi que les dessins sont protégés par les dispositions des articles L 511-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. L'agence CPL ARCHITECTES se réserve le droit de faire sanctionner toute utilisation des projets et dessins établis par ses soins, sans son accord écrit préalable ainsi que toute contrefaçon ou imitation.



SURFACE R+1 CHALET 7	
PIECE DE VIE	41.3 M ²
BAR	19.5 M ²
CUISINE /SAM	32.8 M ²
CELLIER	10.4 M ²
WC 2	1.6 M ²
SURFACE HABITABLE R+1	105.6 M²
SURFACE HAB CHALET 7	270.9 M²
SURFACE BALCONS	53.2 M²

SURFACE PLANCHER CH.	295.0 M²
-----------------------------	----------------------------

Les surfaces sont données à titre indicatif et sont susceptible de variations dans les tolérances du contrat.
Les gaines techniques, faux plafonds, soffites connus sont indiqués à titre indicatif.
Pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires, ils sont susceptibles d'être et/ou même créés.
La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative.
Le mobilier n'est pas contractuel. Il est matérialisé à titre indicatif d'aménagement et n'est pas inclus dans les prestations d'achat.
Seuls les équipements définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels.

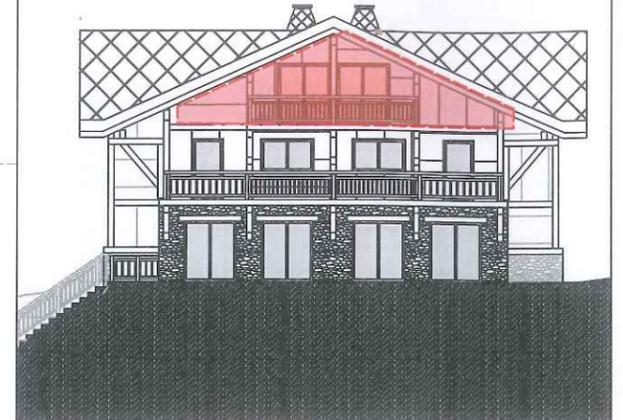
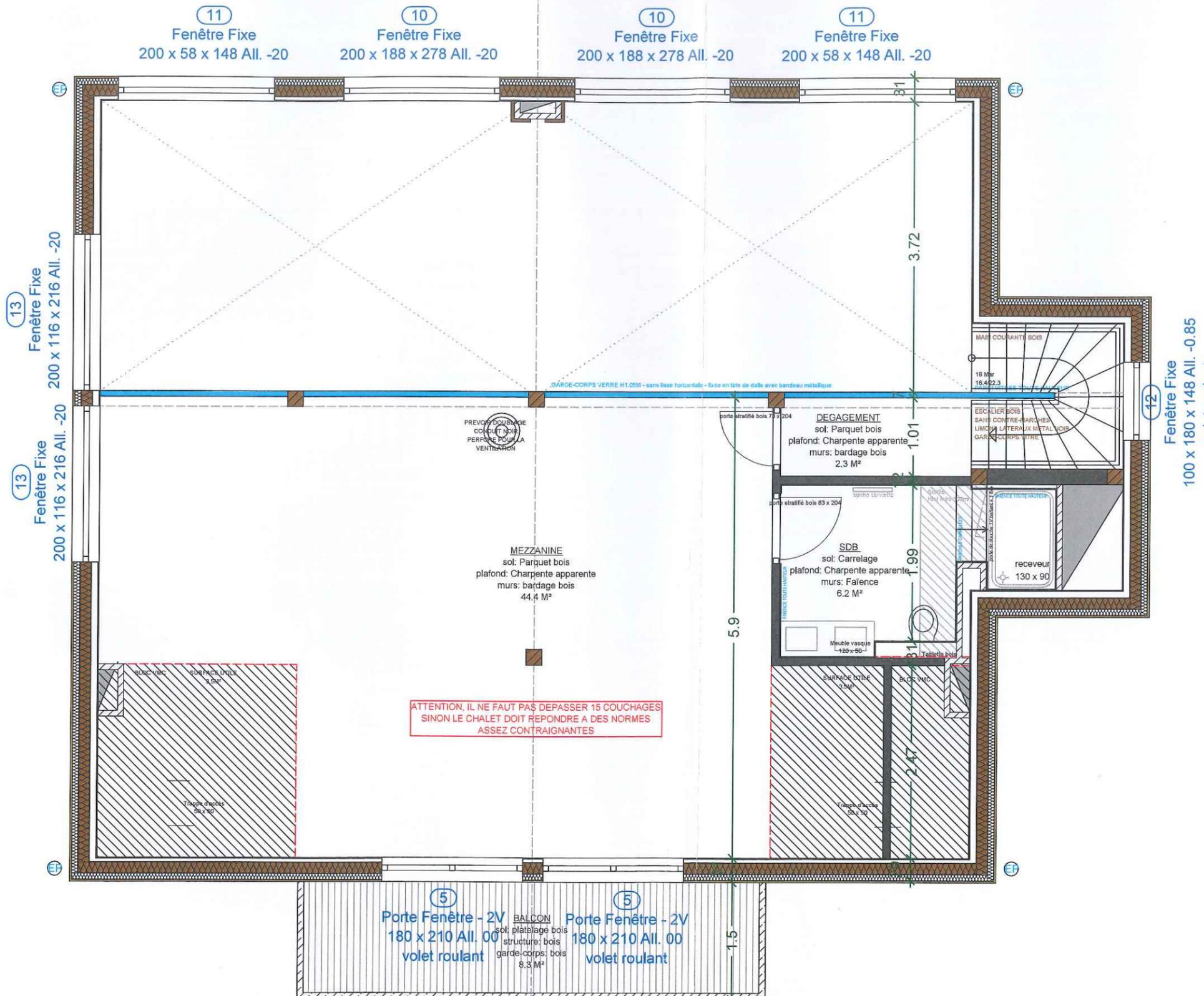


Cathy Pra-Letry ARCHITECTE DPLG
ARCHITECTE DPLG n° S 05386
Atelier de Renovation
Place de Venosc 38860 LES DEUX ALPES
Tel 04 76 80 58 00 / 06 60 92 73 14
contact@cplarchitectes.com

LES COTEAUX DE L'ALTIPORT
Lotissement
Lieu-dit : Les Gorges
38750 L'Alpe d'Huez

Phase	N° pièce	PLAN R+1 UN SEUL LOGEMENT
VENTE		
Echelle	Date	
1/50	04.05.2022	

Tous dessins, projets ou plans établis par l'agence CPL ARCHITECTES sont et demeurent sa propriété exclusive et ce, qu'il soit donné suite ou non aux contrats pour la réalisation desquels ils ont été établis.
Le projet ainsi que les dessins sont protégés par les dispositions des articles L 511-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
L'agence CPL ARCHITECTES se réserve le droit de faire sanctionner toute utilisation des projets et dessins établis par ses soins, sans son accord écrit préalable ainsi que toute contrefaçon ou imitation.



SURFACE R+2 CHALET 7	
MEZZANINE 1	44.4 M ²
DEGAGEMENT 1	2.3 M ²
SDB 1	6.2 M ²
SURFACE HABITABLE R+2	52.9 M²
SURFACE HAB CHALET 7	270.9 M²
SURFACE UTILE	7.0 M²
SURFACE BALCONS	8.3 M²

SURFACE PLANCHER CH.	295.0 M²
-----------------------------	----------------------------

Les surfaces sont données à titre indicatif et sont susceptible de variations dans les tolérances du contrat. Les gaines techniques, faux plafonds, soffites connus sont indiqués à titre indicatif. Pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires, ils sont susceptibles d'être et/ou même créés. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Le mobilier n'est pas contractuel. Il est matérialisé à titre indicatif d'aménagement et n'est pas inclus dans les prestations d'achat. Seuls les équipements définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels.



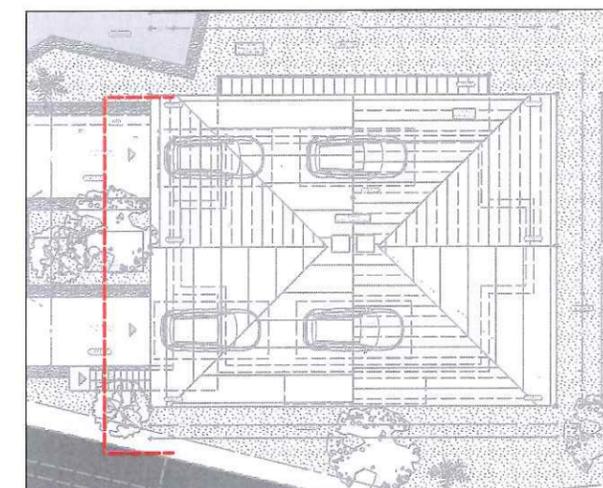
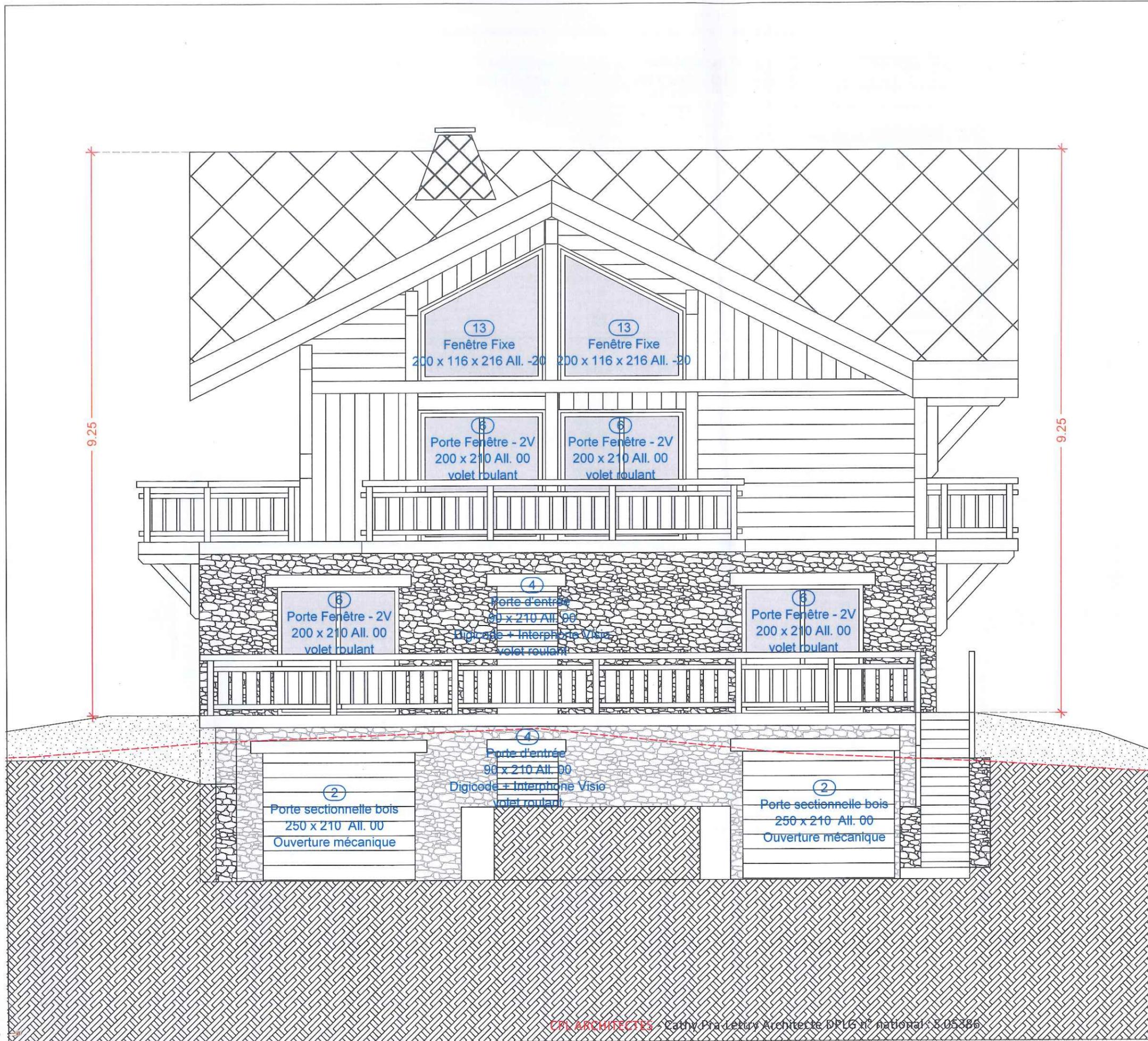
Cathy Pra-Letry ARCHITECTE DPLG
ARCHITECTE DPLG n° S 05386
 Atelier de Rénovation
 Place de Venosc 38860 LES DEUX ALPES
 Tel 04 76 80 58 00 / 06 60 92 73 14
 contact@cplarchitectes.com

LES COTEAUX DE L'ALTIPORT
 Lotissement
 Lieu-dit : Les Gorges
 38750 L'Alpe d'Huez

Phase	N° pièce
VENTE	
Echelle	Date
1/50	04.05.2022

PLAN R+2
UN SEUL LOGEMENT

Tous dessins, projets ou plans établis par l'agence CPL ARCHITECTES sont et demeurent sa propriété exclusive et ce, qu'il soit donné suite ou non aux contrats pour la réalisation desquels ils ont été établis. Le projet ainsi que les dessins sont protégés par les dispositions des articles L 511-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. L'agence CPL ARCHITECTES se réserve le droit de faire sanctionner toute utilisation des projets et dessins établis par ses soins, sans son accord écrit préalable ainsi que toute contrefaçon ou imitation.



Les surfaces sont données à titre indicatif et sont susceptible de variations dans les tolérances du contrat. Les gaines techniques, faux plafonds, soffites connus sont indiqués à titre indicatif. Pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires, ils sont susceptibles d'être et/ou même créés. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Le mobilier n'est pas contractuel. Il est matérialisé à titre indicatif d'aménagement et n'est pas inclus dans les prestations d'achat. Seuls les équipements définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels.



Cathy Pra-Letry ARCHITECTE DPLG
ARCHITECTE DPLG n° S 05386
 Atelier de Rénovation
 Place de Venosc 38860 LES DEUX ALPES
 Tel 04 76 80 58 00 / 06 60 92 73 14
 contact@cplarchitectes.com

LES COTEAUX DE L'ALTIPORT
 Lotissement
 Lieu-dit : Les Gorges
 38750 L'Alpe d'Huez

Phase	N° pièce	FACADE OUEST UN SEUL LOGEMENT
VENTE	X	
Echelle	Date	
1/60	04.05.2022	

Tous dessins, projets ou plans établis par l'agence CPL ARCHITECTES sont et demeurent sa propriété exclusive et ce, qu'il soit donné suite ou non aux contrats pour la réalisation desquels ils ont été établis. Le projet ainsi que les dessins sont protégés par les dispositions des articles L 511-1 et suivante du code de la propriété intellectuelle. L'agence CPL ARCHITECTES se réserve le droit de faire sanctionner toute utilisation des projets et dessins établis par ses soins, sans son accord écrit préalable ainsi que toute contrefaçon ou imitation.